

Transcription de la webdiffusion sur le programme Passeport

Partie 1

Val Baravi : Merci de vous joindre à nous aujourd'hui et bienvenue à la webdiffusion de Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle (SOPDI) intitulée « Comprendre le programme Passeport et apprendre comment il peut vous aider à vivre une vie plus enrichissante dans votre communauté ». Je suis Val Baravi, spécialiste des communications pour SOPDI, et je serai votre hôte ce soir.

Le programme Passeport est un programme de remboursement qui aide les adultes ayant une déficience intellectuelle à vivre aussi indépendamment que possible dans leur communauté. Le programme est administré par trois organismes différents, Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle, aussi appelés SOPDI, l'agence Passeport et PassportOne.

La webdiffusion d'aujourd'hui comprend deux parties. Pour la première partie, Barbara Redvers se joindra à nous pour partager son expertise sur SOPDI, tandis que Megan Hart et Dominic Pisante se joindront à nous pour la seconde partie afin de partager leurs idées sur l'agence Passeport et PassportOne. Nous partagerons également avec vous une histoire de réussite inspirante qui, nous l'espérons, vous éclairera davantage sur le programme Passeport et vous montrera comment il peut vous aider à vivre une vie plus significative dans votre communauté.

Mais avant de commencer, j'ai un certain nombre de points d'ordre administratif à vous soumettre. Nous tiendrons une période de questions à la fin de la webdiffusion, alors je vous encourage à taper vos commentaires ou questions dans la boîte de discussion en tout temps. Sous la boîte de chat, il y a deux onglets. Le premier est un onglet de rétroaction qui renvoie à une brève évaluation. Nous aimerions avoir vos commentaires sur la présentation de ce soir. Enfin, nous avons un onglet Ressources qui vous fournira d'autres ressources et des liens que vous pourriez trouver utiles. Si vous rencontrez des problèmes techniques, quitter et relancer votre navigateur résout la plupart des problèmes. A défaut, il existe un onglet d'aide technique qui fournit d'autres conseils si nécessaire.

Barbara Redvers, qui est la navigatrice du service SOPDI pour la région du Centre-Est, m'accompagne en studio aujourd'hui. Bonjour, Barbara et merci de vous joindre à nous aujourd'hui. Votre expertise est toujours la bienvenue ici. Pouvez-vous nous donner un aperçu de ce qu'est Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle ?

Barbara Redvers : Bien sûr, Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle est le seul point d'accès aux services aux adultes ayant une déficience intellectuelle et est financé par le ministère des Services à l'enfance, des Services sociaux et communautaires (MSESSC). Il y a neuf organismes SOPDI dans la province qui desservent différentes régions. Les adultes ayant une déficience intellectuelle qui vivent en Ontario présenteraient une demande initiale à SOPDI pour faire confirmer leur admissibilité à ces services et soutiens financés.

Val Baravi : D'accord, il faut donc être un adulte pour demander ces services ?

Barbara Redvers : Oui, vous devez être un adulte de 18 ans pour être admissible à ces mesures de soutien et services. Cependant, ils vous encouragent à commencer le processus dès l'âge de 16 ans.

Val Baravi : Est-il maintenant possible pour une personne de faire une demande directement au programme Passeport, sans passer par SOPDI ?

Barbara Redvers : Non. SOPDI gère le processus de demande de soutien et de services financés par le ministère. Donc, au départ, vous devrez vous connecter à votre SOPDI local pour que votre admissibilité soit confirmée. Et à partir de là, le SOPDI facilitera votre connexion aux services et soutiens.

Val Baravi : Comment s'applique-t-on aux fonds de Passeport ?

Barbara Redvers : Dans un premier temps, vous vous connecterez à votre SOPDI local. Une fois l'admissibilité confirmée, un renvoi sera fait à l'agence de Passeport de votre région. À partir de là, SOPDI coordonnera ce qu'on appelle la trousse de demande provinciale. Il s'agit d'une évaluation qui porte uniquement sur les besoins en matière de soutien. C'est l'information qui est utilisée pour que si vous demandez une amélioration à cette allocation initiale de 5 000 \$, vous soyez envoyé à l'agence de Passeport. Donc, lorsque des fonds seront disponibles pour cette amélioration, ce sera par l'entremise de l'agence Passeport.

Val Baravi : Pouvez-vous me donner un exemple de la façon dont le programme Passeport peut aider une personne ayant une déficience intellectuelle ou son aidant naturel ?

Barbara Redvers : Le programme Passeport vise à aider les personnes à accéder à la participation communautaire et au répit. Donc, n'importe quoi pour les amener à s'impliquer davantage dans leur communauté, qu'il s'agisse de s'inscrire à un gymnase ou à un événement sportif, ou de travailler avec un travailleur individuel et dans le cadre de programmes de préparation à la vie autonome. Il est également destiné à servir de répit pour les aidants naturels non rémunérés.

Val Baravi : Génial. En d'autres termes, SOPDI est la première étape du programme Passeport.

Barbara Redvers : Oui. SOPDI est l'organisme avec qui vous vous connecteriez initialement. De là, SOPDI facilitera la connexion à votre agence de Passeport.

Val Baravi : Et comment pouvons-nous entrer en contact avec vous ?

Barbara Redvers : Vous pouvez communiquer avec nous par l'entremise du site Web sopdi.ca, que vous pouvez utiliser pour trouver votre agence SOPDI locale.

Val Baravi : Merci, Barbara.

Barbara Redvers : Il n'y a pas de quoi.

Entrevue avec Rhonda & Tyrone

Val Baravi : Pouvez-vous nous parler un peu de vous ?

Rhonda : D'accord. Je m'appelle Rhonda. Je suis la mère de Tyrone. Je suppose que ce dont j'aimerais parler, c'est plutôt de la façon dont le programme Passeport nous a vraiment aidés, vous savez. Tyrone a

31 ans et tu veux lui dire tout ce que tu aimes vraiment faire ? D'accord. Pourquoi ne lui dis-tu pas ce que tu peux faire maintenant grâce au programme Passeport ? Pourquoi tu ne leur dis pas où tu vas ? Tu peux aller aux matchs. D'accord. Tu veux leur montrer tes chapeaux ? C'est son rugby. Donc, il peut maintenant aller aux matchs de rugby qu'il n'aimerait peut-être qu'une ou deux fois par année, et maintenant il peut aller à tous les matchs. Comme je l'ai dit, il fait beaucoup de choses. Il est allé aux chutes de Niagara pendant cinq jours avec un travailleur de soutien et moi-même.

Cela peut devenir très ennuyeux, c'est très difficile, toute la journée et toute la nuit. Ainsi, grâce au financement de Passeport, nous sommes en mesure d'embaucher un travailleur de soutien qui s'entend très bien avec Tyrone. Et ça me fait vraiment gagner du temps. Donc ça n'aide pas seulement Tyrone, ça m'aide aussi à construire la relation avec mon fils. Bien sûr, c'est financier parce que je pense que ça n'arriverait pas sans lui, mais à cause de ça, c'est juste pour renforcer les capacités de Tyrone. Il socialise là où les gens n'ont jamais pensé que c'était possible, comme les médecins, les psychiatres ou les psychologues qui n'ont jamais pensé que Tyrone allait être capable de faire les choses qu'il fait très bien aujourd'hui mais n'ont pas eu l'occasion de faire à cause de l'argent.

Partie 2

Val Baravi : Bienvenue à la deuxième partie de notre webdiffusion. Dans ce segment, nous explorerons l'agence Passeport et PassportOne et nous comprendrons leurs fonctions. Megan Hart, qui est la coordonnatrice du programme Passeport pour Family Service Toronto, et Dominic Pisante, qui est l'entraîneur de PassportOne pour Family Service Toronto, sont avec moi en studio. Bienvenue, et merci de vous joindre à moi. Commençons par toi, Megan. Comment fonctionne le financement ?

Megan Hart : Le programme Passeport est un programme de remboursement. Ainsi, une personne qui reçoit des fonds peut choisir d'administrer elle-même les fonds, ce qui signifie qu'elle achètera ses services et soutiens et que nous lui rembourserons ensuite les fonds. Ou, il y a l'autre option où ils peuvent avoir une agence impliquée. On pourrait donc parler d'un organisme de paiement de transfert, s'il s'agit d'un organisme approuvé par le ministère, d'un organisme de service, qui est un organisme financé par le secteur privé ou d'un courtier. Ils seraient responsables de la présentation des factures, et nous leur rembourserions ensuite ces factures.

Val Baravi : Si, par exemple, la personne n'utilise pas tout son financement pour l'année, peut-elle le reporter ?

Megan Hart : C'est impossible. Ainsi, notre exercice financier s'étend du 1er avril au 31 mars de chaque année.

Val Baravi : Les fonds doivent-ils être renouvelés chaque année ou comment cela fonctionne-t-il ?

Megan Hart : Non, donc heureusement, le 1er avril de chaque année, les fonds seront automatiquement renouvelés pour la même allocation.

Val Baravi : Comment demander une augmentation de fonds ?

Megan Hart : Donc, s'il y avait un changement de situation ou un changement dans les besoins de la personne, nous recommandons qu'elle communique avec Services de l'Ontario pour les personnes ayant

une déficience intellectuelle et que SOPDI vérifie s'il y a lieu de faire une autre demande. Une fois la demande remplie, ils l'enverraient à notre bureau. Et cela resterait sur la liste d'attente jusqu'à ce que des fonds soient disponibles.

Val Baravi : Et les factures ? Doivent-elles être soumises régulièrement toutes les deux semaines, toutes les deux semaines, tous les mois ? Comment cela fonctionne-t-il ?

Megan Hart : C'est vraiment à la discrétion de la personne qui gère ces fonds. Donc, beaucoup de gens soumettent des rapports mensuels, il suffit de rester au courant. Mais certaines personnes le font plus souvent que d'autres. Vous pouvez le faire même une fois par an si vous le souhaitez. C'est vraiment à la discrétion de la personne.

Val Baravi : Le financement du programme Passeport de la personne peut-il avoir une incidence sur le REEI ?

Megan Hart : Non. Le programme Passeport n'est donc pas considéré comme un revenu, il n'a aucun effet sur le POSPH d'une personne. Passeport est considéré comme un programme qui permet à une personne d'acheter ses propres mesures de soutien, services et programmes.

Val Baravi : Qui peut aider un bénéficiaire de Passeport à obtenir des services dans la communauté ? Y a-t-il une position pour cela ?

Megan Hart : Il y en a une. Alors c'est ce que je fais. Ainsi, tout le monde est assigné à un coordonnateur de Passeport qu'il peut appeler en tout temps pour toute question relative au programme Passeport, qu'il s'agisse de factures ou de recherche de ressources. Nous recevons un grand nombre de programmes, de soutiens et de dépliants qui nous sont envoyés parce que nous appuyons tant de gens dans le secteur du développement. Nous pouvons toujours faire des recommandations, ou au moins indiquer à quelqu'un où chercher des ressources.

Val Baravi : L'autre grande question, je suppose que c'est la liste d'attente, y a-t-il une liste d'attente ? Et s'il y en a une, quelle est sa durée ?

Megan Hart : Il y a une liste d'attente. Malheureusement, je ne sais pas combien de temps. Nous n'avons pas de calendrier associé à la liste d'attente. Cela dépend donc des besoins de l'individu. Nous ne savons pas non plus quand les fonds seront disponibles. Nous ne savons donc pas combien de temps quelqu'un peut rester sur cette liste d'attente.

Val Baravi : Pouvez-vous me donner un exemple de la façon dont une personne peut utiliser ces fonds dans sa collectivité ?

Megan Hart : Bien sûr, c'est ce qui est formidable avec le programme Passeport, c'est que les gens peuvent l'utiliser à des fins incroyablement diverses. Nous voyons des gens l'utiliser pour embaucher des travailleurs de soutien qui viennent à la maison. Ils s'en servent aussi pour avoir accès à leur communauté et pour embaucher des travailleurs de soutien qui leur permettront peut-être d'acquérir certaines aptitudes à la vie quotidienne. Ensuite, il y a des gens qui participent à différents programmes dans la collectivité. Certains collègues offrent des programmes que les gens peuvent suivre. Ils peuvent s'abonner à un club de gym. C'est tellement diversifié.

Val Baravi : C'est génial. Maintenant, qu'en est-il des aidants naturels ? Peuvent-ils utiliser ces fonds ?

Megan Hart : Les aidants naturels obtiennent le soutien par le biais du répit. Quelle que soit l'apparence que l'individu lui donne, il peut soit embaucher un travailleur de soutien, soit payer quelqu'un pour obtenir de l'aide. Ou peut-être que la personne aimerait aller passer une fin de semaine à l'extérieur pendant que l'aidant naturel obtient un répit.

Val Baravi : Qu'est-ce que PassportOne ?

Dominic Pisante : PassportOne est essentiellement une entité de paiement unique. Avant le dernier exercice financier, chaque bénéficiaire de financement devait soumettre ses factures et reçus à son agence de Passeport local. En mai 2018, nous avons amorcé un processus de mise en œuvre pour intégrer toutes les agences de Passeport de la province dans PasseportOne. La responsabilité de PasseportOne à ce stade-ci est donc de payer les reçus et les factures et de rembourser directement les bénéficiaires des fonds.

Val Baravi : A-t-il été complètement mis en œuvre ou est-il encore en transition ?

Dominic Pisante : Il a été complètement mis en œuvre à ce stade. Nous avons donc amorcé le processus de mise en œuvre en mai 2018 et la dernière agence de Passeport a été transférée en avril 2019. Ainsi, à ce stade, toutes les agences de Passeport sont passés à PasseportOne.

Val Baravi : Qu'est-ce qui va changer avec PassportOne ? Je veux dire, quelle est la différence entre, disons, une agence de Passeport et PasseportOne ? S'agit-il seulement d'un organe administratif ?

Dominic Pisante : Exactement. PassportOne n'est donc qu'administratif. La responsabilité de PasseportOne se limite au remboursement des bénéficiaires de financement et au paiement de leurs dépenses.

Val Baravi : Pourquoi cette personne ne peut-elle pas communiquer directement avec PasseportOne ?

Dominic Pisante : PassportOne est strictement administratif. Les 11 agences de Passeport de la province demeurent toujours le principal point de contact. Donc, à tout moment, si quelqu'un a une question ou une préoccupation au sujet de l'utilisation de ses fonds, il a toujours sa principale personne-ressource à l'agence locale de Passeport comme Megan, une coordonnatrice locale de Passeport.

Val Baravi : D'accord, disons que je suis un client. Je reçois des fonds de Passeport et j'ai une question. Je ne contacte pas PassportOne. Je ne fais que contacter mon agence de Passeport locale. C'est exact, n'est-ce pas ?

Dominic Pisante : Exactement. SOPDI et PasseportOne ne seront pas en mesure de répondre à vos questions. Seul votre agence de Passeport ou le coordonnateur local de Passeport sera en mesure de répondre à ces questions.

Val Baravi : Donc, si je comprends bien, l'objectif de PasseportOne est vraiment de faciliter le processus administratif du programme Passeport.

Dominic Pisante : Exactement. L'idée de PassportOne est de faire en sorte qu'une seule entité de paiement traite ces demandes, d'une manière équitable et égale dans toute la province. PasseportOne

devrait donc donner ou donnera un service plus direct aux agences de Passeport. Pouvoir consacrer plus de temps à mieux soutenir les bénéficiaires de financement, à les aider à trouver du soutien et des services.

Val Baravi : C'est certainement une expérience qui m'a ouvert les yeux à plusieurs niveaux. Merci, Megan. Merci, Dominic, et je suppose que nous sommes prêts à répondre à vos questions.